



Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

Quarante-huitième session

Bonn, 30 avril-10 mai 2018

Point 16 de l'ordre du jour

Clôture et rapport de la session

**Projet de rapport de l'Organe subsidiaire de conseil
scientifique et technologique sur les travaux
de sa quarante-huitième session**

Rapporteur : M. Aderito Manuel Fernandes Santana (Sao Tomé-et-Principe)

Table des matières

(À compléter.)

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La quarante-huitième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) s'est tenue du 30 avril au 10 mai 2018 au Centre de conférence international de Bonn (Allemagne).
2. Le Président du SBSTA, M. Paul Watkinson (France), a ouvert la session le lundi 30 avril et a souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs. Il a aussi salué M^{me} Annela Anger-Kraavi (Estonie) en sa qualité de Vice-Présidente du SBSTA et M. Aderito Manuel Fernandes Santana (Sao Tomé-et-Principe) en sa qualité de Rapporteur.

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À sa 1^{re} séance, le 30 avril, le SBSTA a examiné une note de la Secrétaire exécutive contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/SBSTA/2018/1).
4. À la même séance, l'ordre du jour a été adopté comme suit :
 1. Ouverture de la session.
 2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour ;



- b) Organisation des travaux de la session ;
 - c) Élection des membres du Bureau autres que le Président ;
 - d) Activités prescrites.
3. Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements.
 4. Rapport du Comité de l'adaptation¹.
 5. Mise au point et transfert de technologies : cadre technologique créé en vertu du paragraphe 4 de l'article 10 de l'Accord de Paris.
 6. Recherche et observation systématique.
 7. Plateforme des communautés locales et des peuples autochtones.
 8. Action commune de Koronivia pour l'agriculture.
 9. Impact des mesures de riposte mises en œuvre :
 - a) Forum amélioré et programme de travail ;
 - b) Modalités de fonctionnement, programme de travail et fonctions à prévoir au titre de l'Accord de Paris pour le forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre ;
 - c) Questions relatives au paragraphe 3 de l'article 2 du Protocole de Kyoto.
 10. Questions méthodologiques relevant de la Convention :
 - a) Révision des Directives FCCC pour la notification des inventaires annuels des Parties visées à l'annexe I de la Convention ;
 - b) Directives pour l'examen technique des informations communiquées au titre de la Convention, relatives aux inventaires de gaz à effet de serre, aux rapports biennaux et aux communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention ;
 - c) Émissions imputables aux combustibles utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux.
 11. Questions méthodologiques relevant du Protocole de Kyoto : activités liées à l'utilisation des terres, au changement d'affectation des terres et à la foresterie au titre des paragraphes 3 et 4 de l'article 3 du Protocole de Kyoto et du Mécanisme pour un développement propre.
 12. Questions relatives à l'article 6 de l'Accord de Paris :
 - a) Directives concernant les démarches concertées visées au paragraphe 2 de l'article 6 de l'Accord de Paris ;
 - b) Règles, modalités et procédures pour le mécanisme créé en vertu du paragraphe 4 de l'article 6 de l'Accord de Paris ;
 - c) Programme de travail relevant du cadre pour les démarches non fondées sur le marché visées au paragraphe 8 de l'article 6 de l'Accord de Paris.
 13. Modalités de comptabilisation des ressources financières fournies et mobilisées par des interventions publiques, conformément au paragraphe 7 de l'article 9 de l'Accord de Paris.
 14. Coopération avec d'autres organisations internationales.
 15. Questions diverses.

¹ Questions visées aux paragraphes 41, 42 et 45 de la décision 1/CP. 21.

16. Clôture et rapport de la session.

III. Rapport sur les points 2 b) à 15 de l'ordre du jour

(À compléter.)

IV. Clôture et rapport de la session

(Point 16 de l'ordre du jour)

5. À sa xx^e séance, le xx mai, le SBSTA a examiné et adopté le projet de rapport de la session et a autorisé le Rapporteur, avec le concours du secrétariat et sous la conduite du Président, à achever le rapport de la session et à le faire distribuer à l'ensemble des Parties.
